

Interdiction de faire du feu

	 Zones urbaines & espaces ouverts	 Forêt + 100 m de distance	 Remarques
 Mégots et allumettes			Ne pas jeter négligemment de mégots, de cigarettes ou d'allumettes, quel que soit le niveau de danger actuel.
 Foyer / Brasero			Ne pas faire de feu en plein air. Respecter impérativement les instructions et les interdictions de faire du feu des autorités.
 Foyer Fixe / Cheminée de Jardin	 		 Sous la responsabilité de celui qui utilise le barbecue et uniquement dans les zones d'habitation et sur un support incombustible (socle en béton, dalle de pierre ...) et à une distance sûre de la végétation combustible et des zones boisées
 Barbecue à charbon / Four à pizza et à pain	 		 Sous la responsabilité de celui qui utilise le barbecue et uniquement dans les zones d'habitation et sur un support incombustible (socle en béton, dalle de pierre ...) et à une distance sûre de la végétation combustible et des zones boisées
 Barbecue électrique / à gaz			 Faites attention aux risques d'incendie dans les environs et préparez des moyens d'extinction.
 Cabane avec cheminée			 Renseignez-vous sur les règles d'utilisation auprès du propriétaire. Uniquement avec un système d'évacuation des fumées certifié
 Couvert			
 Feux d'altitude			
 Lanternes volantes			Toujours interdit, quel que soit le niveau de danger en vigueur.
 Feux d'artifice			Permis sans autorisation uniquement le jour de la fête nationale et le jour de l'an. Toujours interdit en forêt et dans ses environs, indépendamment du niveau de danger en vigueur.